

Le Petit Robinson à vélo



**Le journal de la vie associative du vélo
au Plessis - Robinson**

Mars 2024

Ce premier journal de l'année 2024 est porteur d'espoir pour le vélo, malgré une météo maussade et les nouvelles pas toujours réjouissantes.

En effet, Paris va accueillir les Jeux Olympiques 2024 dans 4 mois exactement. C'est un événement marquant pour les franciliens que nous sommes, et devrait surtout changer profondément les mobilités en Ile de France. Avec la promesse que les sites olympiques seront tous accessibles à vélo, les infrastructures cyclables sont réalisées à un rythme jamais vu.

La ville du Plessis-Robinson n'est pas en reste puisque de nouveaux aménagements cyclables ont vu le jour depuis le début de cette année, en plus des bandes cyclables élargies et colorées sur l'avenue Charles de Gaulle et l'avenue Léon Blum (RD75) depuis fin 2023 dans le haut du Plessis. **Il s'agit de Double Sens Cyclable et des panneaux "Cédez le passage cyclistes" tous les deux promis depuis 2018, des sas vélos, et de nombreux arceaux vélos.**

Malheureusement, ces nouveaux aménagements sont parcellaires comme c'était prévu lors du Comité Vélo de 2023, dans une logique qui nous échappe...



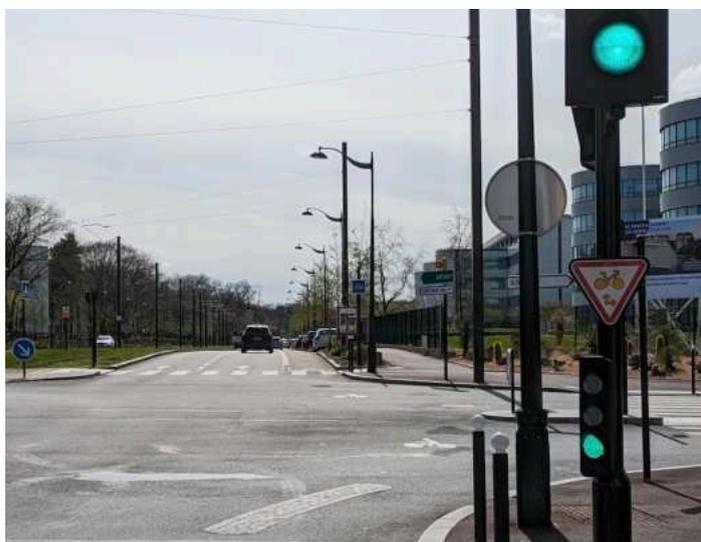
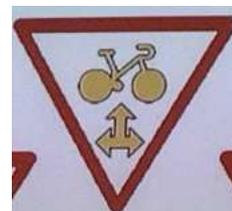
Double sens cyclable rue du Capitaine Facq au Plessis-Robinson

Les nouveaux aménagements cyclables

L'ensemble des aménagements légers" présentés lors du comité Vélo de septembre 2023 a été scrupuleusement déployé pendant les mois de février et mars 2024. Vous pouvez retrouver [les explications dans le Journal le Petit Robinson du Mois d'Avril](#).

Tous les carrefours à feux de la ville ont été équipés de **Panneaux M12 (cédez le passage cycliste)** permettant aux cyclistes de passer le feu, même au rouge, tout en cédant le passage aux autres usagers (voitures, piétons,...).

Ces panneaux M12 permettent toutes les girations (à droite, tout droit, à gauche) dans la plupart des carrefours sauf certains. Il n'est pas compréhensible pourquoi certaines girations n'ont pas été permises. Par exemple :



Au niveau du Tram T10, le franchissement des voies au feu rouge n'est jamais possible. On comprend qu'il s'agit sans doute de règles de sécurité spécifiques.



Sur le carrefour "Leclerc-République-Résistance-De Gaulle", toutes les girations sont possibles sauf en venant de Leclerc où il n'y a aucun panneau. Pourtant, il est beaucoup plus sécurisant de ne pas démarrer en même temps que les voitures à cet endroit, car les cyclistes risquent de se faire couper la route par les voitures qui vont vers *l'avenue de la République*.



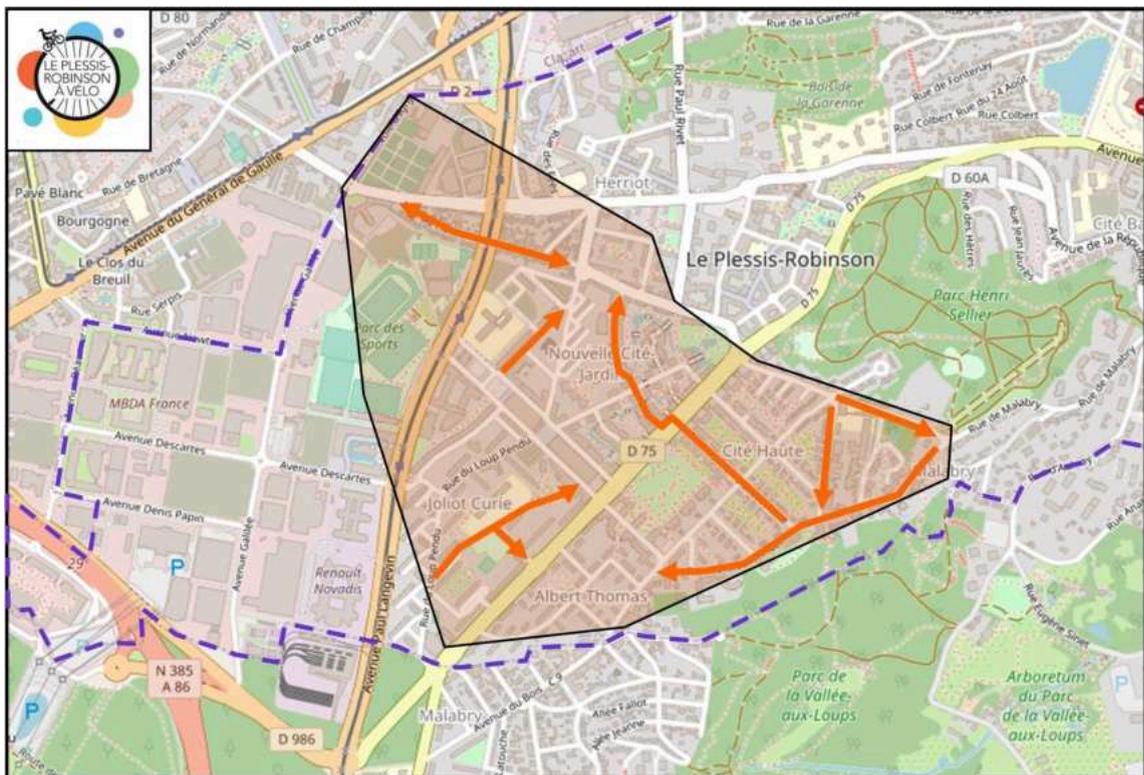
Sas vélo sur la D75 au niveau du Coeur de Ville.
Une voiture y est arrêtée en attendant le feu rouge.

Tous les carrefours, sans exception, sont équipés maintenant de sas vélo, d'une belle largeur de 4m.

Cela permet aux cyclistes de se positionner devant les véhicules pour être visibles et bien voir avant de franchir le feu rouge quand la voie est libre dans le cadre des nouveaux panneaux M12 (le sas vélo est un complément du panneau M12). Ce dispositif sécurise également les traversées piétonnes en les éloignant des motorisés.

Deux petits bémols cependant, les sas vélos existants n'ont pas été élargis et restent à moins de 2m alors qu'ils sont situés sur des grandes artères comme *l'avenue de la Résistance*, et d'autre part, beaucoup de motorisés ne respectent pas le sas vélo !

Un tiers de la ville bénéficie également du dispositif **Double sens cyclables** comme prévu (voir plan ci-dessous). Les Robinsonnais malchanceux qui résident dans les deux autres tiers de la ville n'ont rien pour soulager leur trajet à vélo pour l'instant 😞



La zone en orange est la zone définie par la mairie où presque toutes les rues sont en double sens cyclable.

Les petites flèches en orange sont des exemples de nouveaux cheminements que vous pouvez d'ores et déjà pratiquer à vélo !

Ces doubles sens cyclables ne peuvent être définis comme des “aménagements sécurisés”. Toutefois, ils ont un rôle très important :

- Raccourcissement de certaines distances ou dénivelés pour les cyclistes
- **Plus de possibilités d’itinéraires malins**, permettant d’éviter les grands axes et les carrefours dangereux où roulent les poids lourds.
- **Apaisement de la circulation** : les automobilistes doivent réduire leur vitesse sur ces rues à caractère résidentiel
- Un partage de l’espace optimisé à condition que la rue ne soit pas un axe de transit pour le trafic automobile, auquel cas ce n’est pas très adapté.

Grâce au dispositif de “double sens cyclables”, de nouveaux itinéraires intéressants pour les vélos sont à présent possibles comme par exemple :



La *rue du Capitaine Facq*, permettant un accès facilité au Lycée et à l’école Henri Wallon, ainsi qu’à la Maison de la Musique et de la Danse.



L’*avenue Pierre Brossolette* et la *rue Raye Tortue*, pour éviter les gros carrefours de la D75 (*place du 8 mai* et *place Charles Pasqua*).



La *rue de l’Etang de l’Ecoute s’il pleut* pour éviter un gros détour en direction de Sceaux et de la gare de Robinson

Dans notre liste, il y a aussi la *rue Amédée Usséglio* et la *rue du Hameau*, pour atteindre le T6, puis Vélizy ou le Petit Clamart, en évitant Noveos, la zone de tous les dangers.

Certains double sens cyclables sont manquants dans le secteur "éligible", comme par exemple **la portion de la rue du Loup Pendu entre la rue Raye Tortue et l'avenue de la Libération**, qui constituerait un raccourci très intéressant et calme vers la Maison des Arts. La ville attend a priori la fin des travaux sur cette rue pour rétablir l'ancien sens de circulation et mettre en place le double sens cyclable.

L'avenue de la Libération n'a pas été jugée éligible au DSC, du fait de la proximité des deux sens de circulation. C'est bien dommage car les cyclistes sont obligés de faire un détour avec plusieurs traversées juste pour la portion entre le Biocoop et la médiathèque par exemple.

Enfin, nous espérons que le double sens cyclable sera étendu à **l'ensemble des rues à sens unique** au Plessis, pour la sécurité des cyclistes qui pourraient éviter les poids lourds sur les grands axes, mais aussi des détours et dénivelés inutiles. Nous pensons par exemple au secteur du Pierrier, où le DSC, réclamé depuis 4 ans par notre association, permettrait aux cyclistes riverains d'éviter l'horrible *boulevard du Moulin de la Tour*, une rue de pure transit pour le trafic automobile qui veut échapper à la D906 entre Clamart et Fontenay-aux-Roses.

Nous saluons également les nombreux arceaux vélos qui ont fleuri durant ce trimestre, notamment devant les équipements publics (Maison des Arts, Mairie annexe, etc). Par contre, toujours rien de nouveau dans le Coeur de Ville.



Nouveaux arceaux vélos devant la Mairie Annexe

Noveos à vélo : une zone à surveiller

Le quartier Noveos est actuellement en pleine rénovation. Il y a peu, c'était encore uniquement une zone d'activité économique. Avec les nouveaux programmes immobiliers, le départ de plusieurs usines et bureaux, l'arrivée de l'hôpital Marie-Lannelongue et l'extension de MBDA, les impacts sur la mobilité sont très importants.

Depuis longtemps, **Noveos est une zone inhospitalière pour le vélo**, pour les raisons suivantes :

- le trafic est intense, surtout en semaine, et rapide (souvent au-delà de 50 km/h)
- beaucoup de poids lourds, des semi-remorques notamment
- des bandes cyclables étroites, mal entretenues et souvent squattées par des véhicules et poids lourds en stationnement
- des rond-points dangereux pour piétons et vélos à cause de la configuration très routière qui incite à la vitesse. Il y a déjà eu un accident mortel pour un cycliste en 2019 sur le rond-point Descartes-Galilée.
- des chaussées à la qualité très dégradée.

Actuellement, **les nombreux chantiers immobiliers aggravent encore la situation**, à court et moyen terme en tout cas, de par la présence des camions et engins de chantier, tant en circulation qu'en arrêt sur les bandes cyclables.

Ces derniers mois, *l'avenue Descartes* a été définitivement mise en impasse, et *l'avenue Newton* est temporairement en sens unique à cause de travaux. Cela a conduit la ville à **aménager un nouveau rond-point provisoire en urgence sur le carrefour Galilée / Denis Papin**, et aucun aménagement sécurisé pour piétons et vélos.



Nouveau carrefour provisoire Galilée / Denis Papin



Mise en impasse de l'avenue Descartes.

A court terme, la zone est tendue pour les cyclistes. Or, le trafic des vélos y est relativement important.

En effet, de nombreux salariés de Noveos viennent au travail à vélo. Et de nombreux cyclistes robinsonnais traversent quotidiennement Noveos pour atteindre la zone d'emploi de Vélizy, via le Pavé Blanc.

A échéance relativement proche, de nombreux nouveaux habitants vont s'installer à l'îlot du Ponant, ce qui va créer un accroissement notable de la circulation cycliste et piétonne. Le maintien de l'activité économique aura pour conséquence une cohabitation avec un trafic toujours important de poids lourds.

Même si le trafic des poids lourds baissera sans doute à long terme, **nous avons demandé à la ville de mettre en place dès maintenant des aménagements sécurisants pour piétons et cyclistes**, parce que la vie continue à proximité, pour les riverains, nouveaux comme anciens qui doivent traverser le quartier à pied ou à vélo.



Plan du quartier Noveos avec le nouveau carrefour provisoire Galilée / Denis Papin et la mise en impasse de l'Av. Descartes

Nos actions : Inauguration manifestive de la fin de la coupure urbaine le long de la N306 samedi 20 janvier

Rappelez-vous, en Juin 2021, notre antenne MDB Plessis Robinson à Vélo a participé avec d'autres associations vélo à la manifestation organisée par l'association "Les Dérailleurs de Clamart", pour **réclamer un aménagement cyclable sécurisé pour la liaison Paris - Saclay via Clamart et Bièvres**. De l'encre et de l'eau ont beaucoup coulé pendant deux ans, un peu d'argent du Département 92 aussi, pour aboutir en juin 2023 à un beau trottoir cyclable.

Malheureusement, le bitume pour lequel nous nous sommes battus s'est arrêté à la frontière du Département 92, le Département 91 ne trouvant pas "nécessaire" d'investir sur cet itinéraire à court terme. Il n'y a donc jamais eu "d'officialisation" de l'itinéraire cyclable de la part des élus car l'aménagement, même s'il reste praticable à vélo, n'est pas totalement sécurisé.

Nous nous sommes donc retrouvés entre associations le samedi 20 janvier 2024 pour "inaugurer" à notre manière ce qui a été fait par le département 92, tout en rappelant que le travail reste à terminer pour le Département 91, sinon, cela serait de l'argent public gâché.

Retrouvez [le détail de l'action ici](#) et le lien vers [l'article du journal Le Parisien](#).



Nous avons déroulé le "tapis rouge" pour l'inauguration associative de l'aménagement réalisé le long de la N306

Nos actions : demande d'une voie cyclable le long du Tram T6

Actuellement, le cheminement cyclable est très compliqué le long du tram T6 aux heures de pointe, sur les portions où il y a mixité entre piétons et vélos (voie verte à Châtillon et trottoir cyclable à Clamart), où le vélo, s'il veut respecter le code de la route, doit traverser la route plusieurs fois et s'insérer dans le trafic en s'exposant à des configurations dangereuses.

En effet, les aménagements cyclables le long des Tramways en Ile de France, et a fortiori le long du tram T6 qui est conçu depuis au moins une quinzaine d'années, sont souvent mauvais. La raison est qu'ils sont ajoutés en dernier sur l'espace qui reste après les 3 autres modes de mobilité : tram - motorisés - piétons.

Avec le nombre croissants de cyclistes entre le haut du Clamart et Châtillon (**800 passages de cyclistes par jour en moyenne**), lié à l'explosion de l'arrivée des nouveaux habitants, les aménagements cyclables conçus il y a 15 ans pour les quelques vélos qui faisaient les courses de proximité ne sont plus tenables. De plus en plus de vélos vont sur la chaussée du tram et se font donc **verbaliser avec une contravention de classe 4**, c'est à dire 135€. Ce problème concerne aussi bien les Robinsonnais qui vont vers Meudon ou vers Paris que ceux qui arrivent au Plessis Robinson.

Nous travaillons actuellement avec le Collectif Vélo Ile de France pour demander **l'autorisation aux vélos de rouler sur la chaussée du tram entre la station Béclère à Clamart et la station Georges Millandy à Meudon**. Ce dispositif existe déjà dans plusieurs grandes villes (Nantes, Bordeaux, Lyon, etc...) sur des portions contraintes. En Ile de France, les cas sont plutôt rares, et on préfère faire traverser les vélos plusieurs fois ou les "tasser" sur le trottoir avec les piétons plutôt que de leur permettre de prendre momentanément la chaussée du tram.



Exemple de chaussée de Tramway ouverte aux cycles comme ici à Nantes sur certaines portions

Nos actions : Projet d'atelier de co-réparation de vélo au budget participatif de la ville

Cette année, nous avons déposé un projet pour le 3^{ème} budget participatif du Plessis-Robinson pour un atelier de réparation vélo. Il s'agit d'avoir un local et des outils de réparation de vélo afin d'offrir aux robinsonnais la possibilité d'entretenir leur vélo avec l'aide et les conseils des bénévoles présents.

L'atelier serait ouvert au moins une fois par mois, voire plus suivant les disponibilités des bénévoles. Il serait ouvert à tous, et chacun pourrait venir réparer ses vélos en utilisant les outils mis à disposition.

Nous avons l'ambition aussi d'ouvrir l'atelier au moins une fois par vacances scolaires pour permettre aux jeunes de venir s'initier aux mécaniques en compagnie d'encadrants (famille ou animateurs de centres de loisirs).

Le projet a été officiellement retenu le samedi 23 mars avec 9 autres projets. Il ne vous reste plus qu'à voter pour notre projet !



Présentation des projets retenus au Budget Participatif le samedi 23/03

A votre agenda pour le printemps

- **Dimanche 7 avril 2024 de 14h30 à 18h** : Balade à vélo ouverte à tous sur le thème *“La ville en Sens Interdit”*. Une balade qui se veut pédagogique à destination de ceux pour qui les double sens cyclables n'ont pas de sens. Vous apprendrez à les apprivoiser et à les aimer en sachant les prendre dans la règle de l'art. Nous découvrirons les itinéraires malins baptisés “Nathalie” et “Valérie” en hommage à nos deux adhérentes qui les ont défendus, puis, vos roues en contre-sens vous mèneront vers Clamart, la forêt urbaine de Montparnasse, les pavillons de charme typiques de Malakoff, le vieux Bagneux, les rues confidentielles de Bourg-la-Reine à Sceaux avant de revenir au Plessis. En chemin, vous verrez également [les consignes à vélos sécurisées du Territoire Vallée Sud](#) où vous pourrez garer votre vélo et sauter dans un tram ou un métro, pour maximum 30€ par an.



Fresque murale à Malakoff

- **Samedi 27 avril et 25 mai 2024 à 10h** : atelier de co-réparation vélo en partenariat avec **le Bricol'âge café**. Adresse : 8 ter, avenue Léon Blum.
- **Dimanche 26 mai 2024** : Convergence Vélo. Le grand rendez-vous annuel de rassemblement des cyclistes franciliens vers Paris.



Photo souvenir du départ de la branche robinsonnaise pour la Convergence vélo 2023

Soutenez le vélo, adhérez !

Pour rappel, ce journal numérique vous est envoyé une fois par trimestre, afin de vous informer sur les actualités du vélo au Plessis et ses environs, parce que le vélo est un moyen de déplacement qui traverse plusieurs communes.

Si vous voulez être plus impliqué et avoir plus d'informations sur les actions de l'association, n'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant.

Le vélo, c'est un moyen de déplacement comme un autre, mais pour l'instant il n'est pas reconnu à sa juste valeur. Et pourtant, le vélo peut apporter à chaque citoyen à la fois du pouvoir d'achat, de la santé et participe à diminuer l'empreinte carbone des déplacements pour préserver l'équilibre environnemental.

Le vélo est accessible à tous, et s'il n'est pas accessible pour vous, c'est qu'il manque encore plein de briques dans le système vélo (abris vélos sécurisés, transport des personnes à mobilité réduite, location de vélos et vélos cargo, emport de vélos dans les transports publics, réseau cyclable, etc...).

Aidez-nous à rendre visible ce moyen de transport économique et durable [en adhérant à une association comme la nôtre](#), parce que chaque adhésion est une voix qui s'exprime en faveur du vélo :

Etre adhérent c'est aussi

- Pouvoir participer à toutes les balades à vélo
- Bénéficier d'un gravage vélo gratuit
- Bénéficier d'une séance de coaching vélo urbain (nouveau)
- Être informé des nouvelles du vélo sur votre commune et votre territoire
- Participer à des moments conviviaux entre adhérents des différentes associations franciliennes
- Participer activement à la vie associative de l'antenne pour faire avancer le sujet vélo

